

Agence de l'eau du Canada

Plan stratégique 2026-2030



Agence de l'eau
du Canada

Canada
Water Agency

Canada

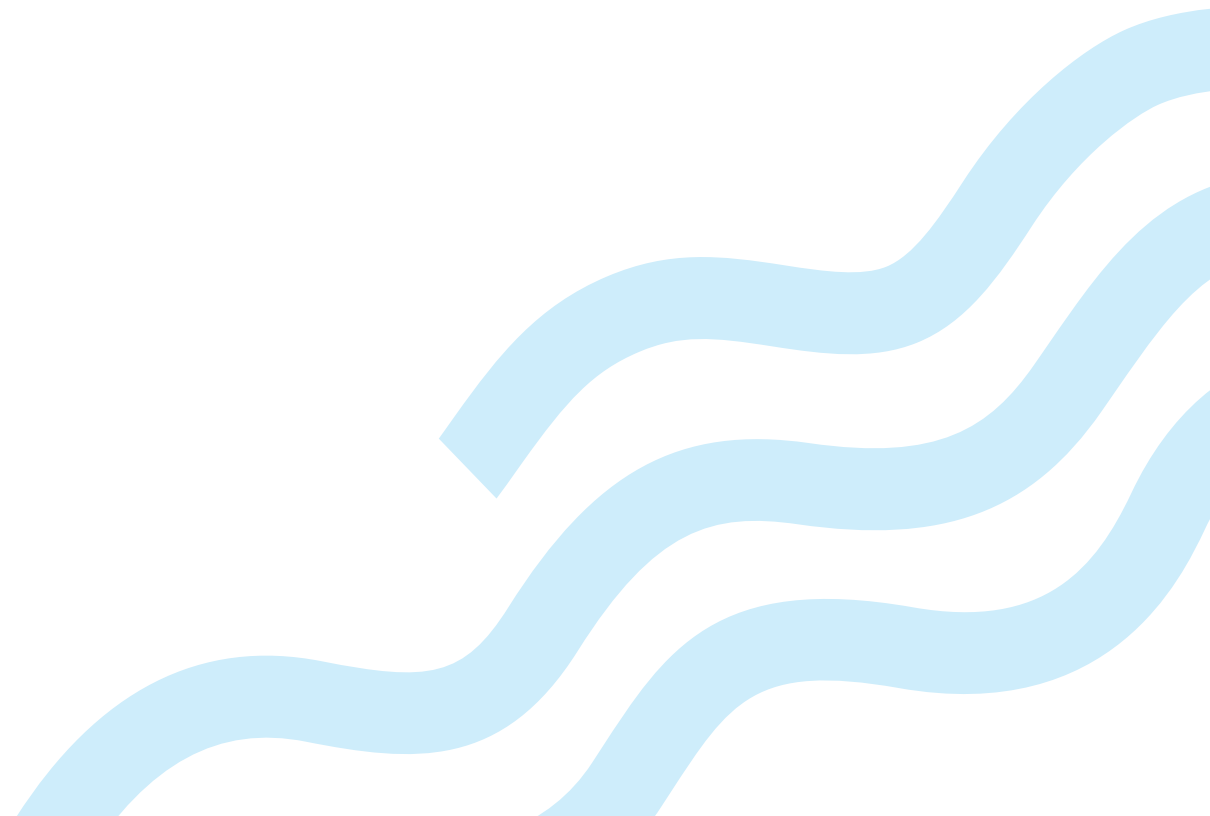
N° de cat. : En78-8/2026F-PDF
ISBN : 978-0-662-37458-9

Cette publication peut être reproduite sans autorisation pour un usage personnel ou interne, à condition que la source soit dûment citée. Toutefois, la reproduction de cette publication, en tout ou en partie, à des fins de redistribution nécessite l'autorisation écrite préalable de l'Agence de l'eau du Canada en contactant :

Agence de l'eau du Canada
510-234, rue Donald
Winnipeg, Manitoba
R3C 1M8, Canada
Courriel : water-eau@cwa-aec.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le Président de l'Agence de l'eau du Canada et la ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, 2026

Also available in English



Notre engagement à l'égard de la réconciliation et des droits des Autochtones

L'Agence de l'eau du Canada reconnaît l'importance et la diversité des relations des Premières Nations, des Inuits et des Métis avec l'eau, qui fait partie intégrante de leurs cultures et, pour certaines nations, de leurs croyances spirituelles. Faire progresser les efforts de réconciliation et collaborer avec les peuples autochtones représentent une partie importante de notre mandat. Par conséquent, notre engagement à renforcer nos relations avec les partenaires autochtones et à travailler en collaboration avec eux en matière d'intendance de l'eau douce s'applique à tous les volets de notre travail.



Message de Natasha Beeds, Conseillère en politiques à l'Agence de l'eau du Canada et marcheuse d'eau

En tant que femme autochtone noire d'ascendance nêhiyaw, métisse écossaise et barbadienne mixte des territoires visés par le Traité n° 6 de la Saskatchewan, et en tant que mère, kôhkom, tante, marcheuse d'eau et Mide-Kwe de la loge de la Midewiwin Minweywwigeyaan (Premières Nations de Roseau River et du territoire non cédé de Wiikwemkoong), ma vie est fondée sur la cérémonie, la famille et la responsabilité envers mon peuple, mes terres, mes eaux, mes ancêtres et les générations futures. Guidée par des enseignants anishinaabeg, Liz Osawamick, la regrettée Shirley Williams-Ba, la regrettée Josephine Mandamin-Ba et Andrew Mandamin, j'ai fait une marche dédiée à l'eau sur plus de 15 000 km autour des Grands Lacs, des lacs Kawartha, du ruisseau Junction et de la rivière Saskatchewan Nord. Les marches dédiées à l'eau sont enracinées dans les cérémonies de la Midewiwin, qui reconnaît l'eau comme une entité vivante reliant la création tout entière.

En me joignant à l'Agence de l'eau du Canada durant les premières étapes de sa création, j'ai pu continuer à travailler pour l'eau d'une façon nouvelle. À titre de conseillère en politiques au sein de l'équipe de la mobilisation et des partenariats autochtones, mon rôle consiste à veiller à ce que les voix, les valeurs et les modes de connaissance des Autochtones soient respectés et reflétés de façon significative dans l'ensemble de l'Agence. Dans ce rôle, je reste ancrée dans la communauté et la cérémonie, perpétuant les enseignements de mes regrettés mentors des marches dédiées à l'eau, Joséphine-Ba et Shirley-Ba, qui nous ont rappelé que : « *L'eau nous unit tous – et l'eau a besoin de nous.* » Ce principe, à savoir que l'humanité a la responsabilité collective de prendre soin de l'eau pour soutenir l'ensemble de la vie, maintenant et pour les générations futures, est le fondement de mes contributions à l'Agence.

Natasha Beeds



Photo par Tom Lynn
Photography LLC

Message de Joyce Ji, étudiante à l'Agence de l'eau du Canada

En tant que jeune et étudiante en sciences de l'environnement, l'eau douce occupe une place importante dans mon cœur, non seulement comme source de vie, mais aussi comme lieu de loisirs, de réflexion et de connexion. En tant que Canadienne d'origine chinoise de deuxième génération, étudier l'environnement était une idée nouvelle pour ma famille, composée de diplômés universitaires et de médecins de première génération. Néanmoins, ils m'ont soutenue et encouragée à poursuivre ce qui me rendait heureuse. Mes parents ont travaillé fort pour me transmettre une mentalité de développement durable, me répétant de ne pas gaspiller l'eau, de réutiliser les matériaux autant que possible et de respecter le monde qui m'entoure. Au fil du temps, j'ai appris à apprécier le monde naturel et je suis tombée amoureuse de l'environnement, ce qui m'a finalement incitée à poursuivre une carrière dans le secteur environnemental.

Je vis maintenant à Winnipeg, au Manitoba, et je travaille au siège social de l'Agence de l'eau du Canada. J'ai la chance de faire partie des équipes des communications et de l'engagement et des partenariats avec les Autochtones, travaillant à l'intersection de mes études : les sciences environnementales et les études autochtones. Dans ce rôle, je soutiens les projets en appliquant ce que j'ai appris à l'université, tout en apportant mes propres perspectives. Il est tout aussi important que je continue d'approfondir ma compréhension des réalités de l'eau douce au Canada et pour les peuples autochtones.

Mon travail est guidé par les principes de respect, de réciprocité et de responsabilité. J'ai eu le privilège d'apprendre de nombreux enseignements grâce à mes études universitaires et à mes échanges avec les aînés ainsi que les gardiens du savoir au sein de ma communauté. Je m'efforce de mettre en pratique ces apprentissages dans mon travail. Forte de ces enseignements et de ces expériences, je me réjouis à l'idée d'appuyer l'Agence de l'eau du Canada et de contribuer à un avenir sain, résilient et collaboratif en matière d'eau douce.

Joyce Ji



Un message du président

L'eau douce est bien plus qu'une ressource naturelle. **Elle est une nécessité, un élément indispensable à la vie sous toutes ses formes et à tous les aspects de notre mode de vie et de notre prospérité au Canada.**

Nous avons la chance d'avoir de grandes quantités d'eau douce qui coulent dans nos rivières, nos aquifères et nos lacs au Canada, par rapport à d'autres régions du monde.

Mais l'eau douce n'est pas répartie uniformément à l'échelle du pays, et la plus grande partie de cette eau se trouve sous terre, enfermée dans la glace et la neige ou au Nord, loin de notre population et de notre économie. La qualité de l'eau est également variable, en particulier dans le sud du Canada. À certains endroits, l'eau n'est utilisable que si elle est traitée.

De plus, les pressions sur l'eau douce augmentent au Canada, et à l'échelle mondiale, en raison de facteurs comme les changements climatiques, la modification de l'utilisation des terres, la pollution, la hausse de la consommation d'eau et les lacunes en matière d'infrastructures, rendant l'avenir de l'eau incertain.

Je suis fier de présenter le premier plan stratégique de l'Agence de l'eau du Canada, qui montre comment nous collaborons avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les provinces, les territoires, les peuples autochtones et de nombreux autres partenaires pour que nous ayons suffisamment d'eau de bonne qualité pour répondre à nos besoins environnementaux, sociaux et économiques à long terme.

La protection de l'avenir de l'eau au Canada est un impératif national et une responsabilité partagée.

En s'appuyant sur les contributions passées et présentes de ses partenaires, l'Agence est prête à prendre la direction et à collaborer pour relever ce défi.

Mark Fisher



L'eau douce au Canada

L'eau au Canada

Le Canada possède

7 %

de l'eau douce renouvelable du monde entier.

60 %

de l'eau douce au Canada s'écoule vers le nord, alors que **85 %** de la population habite à moins de 300 kilomètres de la frontière canado-américaine.



L'eau représente

40 %

de la frontière entre le Canada et les États-Unis, avec **300** rivières et lacs le long de la frontière.



Utilisation de l'eau

À la maison, les Canadiens utilisent en moyenne environ

220 litres

d'eau chacun par jour.



En 2021,

78 %

de l'eau pompée dans les rivières, les lacs et les nappes phréatiques du Canada l'était pour la production d'énergie thermique et à des fins manufacturières.

L'eau souterraine alimente en eau potable environ

un tiers

de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes et jusqu'à **80 %** de la population rurale.



L'eau douce au Canada

Qualité de l'eau

Pour la période de 2021 à 2023, la qualité de l'eau dans les cours d'eau canadiens était excellente ou bonne dans **49 %** des sites suivis, satisfaisante dans **34 %** des sites et de douteuse à mauvaise dans **17 %** des sites. En moyenne, la qualité de l'eau est meilleure dans les régions moins peuplées ou moins aménagées.

En date de février 2026,

39 avis

à long terme concernant la qualité de l'eau potable étaient en vigueur dans 37 communautés des Premières Nations.



Le Canada se classe au

28^e rang

sur 180 pays en matière de pratiques de gestion des eaux usées, selon l'Indice de performance environnementale 2024.



Eau, économie et société

Les Grands Lacs soutiennent près de **40 %** de l'activité économique du Canada.

72 %

des Canadiens considèrent l'eau douce comme l'une des trois ressources naturelles les plus importantes du Canada, dont **46 %** qui la considèrent comme la plus importante.



L'hydroélectricité est la source de

60 %

de l'électricité au Canada.

Les inondations causent chaque année **2 milliards de dollars** en dommages structuraux aux propriétés résidentielles, ce qui en fait la catastrophe naturelle la plus fréquente et la plus coûteuse au Canada.

Veuillez vous reporter aux références bibliographiques figurant à la fin de ce document pour ces informations.

Qui sommes-nous?

La *Loi sur l'Agence canadienne de l'eau* a établi l'Agence de l'eau du Canada à titre d'organisme autonome le 15 octobre 2024.

Relevant de la ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, l'Agence a pour mandat d'améliorer la gestion de l'eau douce au Canada en assurant un leadership, une collaboration efficace au niveau fédéral, ainsi qu'une coordination et une collaboration améliorées avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones afin de relever de manière proactive les défis liés à l'eau douce transfrontalière à l'échelle nationale et régionale et de tirer parti des possibilités.

Nous sommes présents et menons nos programmes à l'échelle du Canada, grâce à notre administration centrale à Winnipeg et à nos bureaux régionaux qui contribuent à protéger et à rétablir la qualité de l'eau et à renforcer la santé globale des principaux écosystèmes d'eau douce du Canada. Voir la carte des Initiatives relatives aux écosystèmes d'eau douce dans le cadre desquelles l'Agence soutient des actions spécifiques à chaque région pour restaurer et protéger la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes.

De plus amples renseignements sur le mandat, les programmes, le financement et les ressources humaines de l'Agence sont présentés sur notre site Web, à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/agence-eau-canada.html>.



Établir les fondements

Notre vision

Un Canada où les écosystèmes d'eau douce sont gérés judicieusement et prospèrent pour les générations à venir et au bénéfice de tous les Canadiens, de la protection de l'environnement et de la croissance économique d'un océan à l'autre.

Notre mission

Favoriser une approche holistique de la gestion et de l'intendance de l'eau douce au Canada et à l'échelle internationale grâce à la compréhension, à la protection et à la restauration des écosystèmes d'eau douce; mener des recherches et fournir des conseils stratégiques fondés sur des données probantes; collaborer à la gouvernance de l'eau; appuyer la science multidisciplinaire et la mise en commun des connaissances; favoriser la sensibilisation et la mobilisation du public; viser l'excellence organisationnelle.



Nos valeurs

Pour réaliser notre vision, remplir notre mission, forger notre culture et établir notre rendement organisationnel, nous adhérons aux valeurs fondamentales et à l'éthique du secteur public fédéral :

› **Respect de la démocratie**

› **Respect des personnes**

› **Intégrité**

› **Intendance**

› **Excellence**



Outre les valeurs fondamentales et les principes éthiques de la fonction publique fédérale, au début de 2024, les employés de l'Agence de l'eau du Canada ont travaillé ensemble pour déterminer leurs engagements :

- › **Une culture de bienveillance** – Créer un environnement de travail ouvert, sécuritaire, respectueux et inclusif.

- › **Honnêteté** – Offrir des conseils avec assurance et adopter une approche pragmatique et raisonnée pour la prise de décisions et de mesures.

- › **Réflexion approfondie** – Investir dans l'analyse des problèmes, des options, des répercussions, des risques et des hypothèses d'une manière rigoureuse et inclusive à l'intérieur et à l'extérieur de l'Agence.

- › **Clarté** – Communiquer les choix et les raisonnements connexes, les priorités, les rôles, les échéanciers et les mesures de réussite dans un langage simple et dans des formats accessibles afin que tout le monde comprenne ce que nous faisons, pourquoi, comment et quand.

- › **Esprit de décision** – Prendre des décisions en temps opportun, établir une voie à suivre et donner aux gens les moyens d'agir en leur fournissant une orientation qui est axée sur les résultats, claire et cohérente.

- › **Amélioration continue** – Soutenir l'expérimentation, le dialogue ouvert, la rétroaction et l'adaptation, et accepter que l'amélioration nécessite du temps et que les revers engendrent des occasions d'apprentissage.

Objectifs et sous-objectifs

Objectif stratégique 1

Préserver et revitaliser

Nous continuerons de collaborer étroitement avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres intervenants afin de maximiser les efforts visant à restaurer et à protéger l'intégrité des écosystèmes d'eau douce d'intérêt national afin qu'ils soient en santé et soutiennent les besoins environnementaux, sociaux et économiques des générations futures.



Sous-objectifs

- 1.1 **Sauvegarde :** Conserver et protéger les écosystèmes d'eau douce d'importance nationale en bonne ou excellente santé pour maintenir les services et les fonctions écosystémiques et améliorer leur résilience aux changements à l'échelle du paysage et de l'environnement.
- 1.2 **Revitalisation :** Relever les défis les plus pressants en matière de qualité de l'eau et de santé des écosystèmes, afin de restaurer les écosystèmes d'eau douce dégradés d'importance nationale et régionale, y compris les anciens sites contaminés, connus sous le nom de secteurs préoccupants, dans la région des Grands Lacs.





Objectif stratégique 2

Conseiller et coordonner

Nous réunirons des intervenants ayant divers points de vue et intérêts provenant du gouvernement fédéral et de nos partenaires externes afin de favoriser la recherche et l'analyse collaboratives et prospectives. Cette mise en commun nous permettra de fournir, en temps opportun, des conseils stratégiques, fondés sur des données probantes, sur les possibilités et les défis les plus urgents liés à l'eau au Canada, tout en évaluant et en améliorant continuellement l'efficacité des approches canadiennes en matière d'intendance et de gestion de l'eau douce.

Sous-objectifs

- 2.1 **Conseil** : Travailler en collaboration avec d'autres intervenants pour mener des activités de recherche stratégique fondée sur des données probantes et fournir des conseils opportuns, fiables et réalisables, afin d'éclairer les approches d'intendance de l'eau douce et les priorités à long terme en matière de sécurité de l'eau au Canada.
- 2.2 **Coordination** : Renforcer la collaboration entre les ministères et organismes fédéraux partageant des responsabilités en matière d'eau douce, afin de faciliter la mise en œuvre de politiques et de programmes fédéraux cohérents et bien coordonnés qui permettent d'optimiser les retombées, de réduire le double emploi et d'assurer la participation de l'ensemble du gouvernement pour donner suite aux résultats.
- 2.3 **Réfléchir** : Renforcer et améliorer nos relations avec les peuples autochtones, faire progresser le processus de réconciliation et veiller à ce que les systèmes de connaissances, les droits et les points de vue des partenaires autochtones soient pris respectueusement en compte dans tous les secteurs d'activités de l'Agence, y compris dans nos conseils à l'intention des décideurs.



Objectif stratégique 3

Collaborer à la gouvernance de l'eau douce

Nous poursuivrons notre collaboration avec nos partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones afin d'établir et de mettre en œuvre des cadres et des buts communs pour la protection des eaux d'importance nationale. Cette approche collaborative de la gouvernance de l'eau continuera de respecter les compétences et de répondre aux besoins et aux attentes en constante évolution des gouvernements, des entreprises et du public, tout en assurant la durabilité à long terme de l'eau douce.



Sous-objectifs

- 3.1 **Aligner** : Mettre en place et maintenir des mécanismes intergouvernementaux durables de gouvernance de l'eau qui harmonisent les points de vue et les priorités du fédéral, des provinces, des territoires et des peuples autochtones afin d'orienter la prise de décisions et de coordonner les mesures à prendre.
- 3.2 **Collaborer** : Constituer un leadership et fournir une expertise professionnelle aux conseils et comités des eaux nationaux et internationaux de la Commission mixte internationale pour aider à gérer, en collaboration, les écosystèmes d'eau douce limitrophes et transfrontaliers.
- 3.3 **Promouvoir** : Faire progresser le leadership du Canada en matière d'eau douce dans le monde, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, pour inciter au recours à des approches holistiques de gouvernance de l'eau, renforcer la sécurité de l'eau et assurer la résilience des écosystèmes d'eau douce à l'échelle mondiale.



Objectif stratégique 4

Intégrer les connaissances

Nous appuierons et financerons la science de l'eau douce et approfondirons notre compréhension des systèmes de connaissances autochtones afin de pouvoir appliquer les résultats scientifiques ainsi que les valeurs, les perspectives et les idées autochtones à nos programmes et à nos avis stratégiques. Nous pourrions ainsi accélérer le développement et l'utilisation de solutions innovantes pour restaurer et mieux utiliser et protéger l'eau douce.



Sous-objectifs

- 4.1 **Étudier** : Contribuer aux sciences de l'eau douce ainsi qu'aux activités scientifiques et de surveillance dirigées par des Autochtones et les financer, pour étudier les changements et les facteurs de stress observés dans les écosystèmes d'eau douce d'importance nationale. Cela permettra d'éclairer et d'améliorer les mesures appliquées sur le terrain et de déterminer comment rendre les écosystèmes plus résilients aux répercussions à venir.
- 4.2 **Comprendre** : Collaborer avec nos partenaires pour établir des indicateurs de la qualité de l'eau et de la santé des écosystèmes aquatiques dans le cadre des initiatives prioritaires sur les écosystèmes d'eau douce de l'Agence, afin de comprendre les conditions actuelles, de dégager des tendances et de déterminer si leur qualité et leur santé s'améliorent, restent inchangées ou se détériorent avec le temps, afin d'éclairer les initiatives de restauration et de protection.
- 4.3 **Tisser des liens** : Travailler avec d'autres afin d'établir des lignes directrices et des principes sur la manière dont l'information relative à l'eau douce doit être organisée, stockée et partagée au Canada. Cela facilitera la recherche et l'accès aux données sur l'eau douce, ainsi que l'utilisation et la combinaison de données provenant de diverses sources, ce qui renforcera la prise de décision et la production de connaissances.
- 4.4 **Respecter** : Soutenir la documentation et l'accès aux systèmes de connaissances autochtones de manière à respecter les principes des Premières Nations en matière de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP) et les principes en matière de propriété, de contrôle, d'accès et de gestion (PCAS); honorer les principes CARE pour la gouvernance des données autochtones (bénéfice collectif, autorité de contrôle, responsabilité, éthique); et respecter le Qaujimajatuqangit Inuit (QI). Tous les travaux reconnaîtront et respecteront les processus définis par les communautés autochtones lorsque celles-ci gèrent et documentent leurs connaissances.

Objectif stratégique 5

Communiquer et mobiliser

Nous informerons et mobiliserons les Canadiens et les partenaires pour protéger l'eau douce au Canada en fournissant des renseignements fondés sur des données probantes en langage clair dans des formats accessibles afin d'appuyer la production de connaissances et donner aux intervenants les moyens d'agir. Cette sensibilisation sera soutenue par des engagements respectueux qui approfondiront les relations et la mise en commun des connaissances, tout en renforçant la confiance dans l'Agence et en élargissant la participation aux programmes de l'organisation.



Sous-objectifs

- 5.1 **Communiquer** : Raconter l'histoire de l'eau du Canada de manière à établir des liens avec divers publics, afin de les sensibiliser, et d'inciter les décideurs, les intervenants et les Canadiens à agir.
- 5.2 **Développer** : Faire de l'Agence une source fiable, en communiquant des données, de l'information, des décisions fondées sur des données scientifiques et des progrès, de façon claire, accessible et inclusive, adaptée à divers publics.
- 5.3 **Habiller** : Créer des voies de participation et de communication qui permettent d'assurer des relations et des partenariats à long terme, une intendance commune et des dialogues ancrés dans la culture.
- 5.4 **Renforcer** : S'assurer que les communications et les dialogues tiennent compte du processus de réconciliation et le favorisent, en mettant l'accent sur les droits, les systèmes de connaissances et le leadership autochtones en matière d'intendance de l'eau douce, et en appliquant des approches de communication fondées sur le respect des cultures et les distinctions culturelles.





Objectif stratégique 6



Rechercher l'excellence

Nous continuerons de favoriser l'excellence organisationnelle par un leadership fort, la responsabilisation et l'amélioration continue. Cela sera favorisé par l'établissement d'objectifs de rendement clairement définis, une surveillance des résultats et une culture d'intégrité et d'innovation, qui permettront à l'Agence de remplir son mandat de façon efficace et transparente.

- 6.1 **Optimiser** : Optimiser les processus internes, notamment par l'utilisation responsable et durable de l'intelligence artificielle et d'autres solutions numériques, afin d'améliorer l'efficience et l'efficacité.
- 6.2 **Répondre** : Fournir des renseignements gouvernementaux fiables, pertinents et opportuns aux hauts fonctionnaires, aux parlementaires et à la population canadienne.
- 6.3 **Livrer** : S'assurer que les responsabilités organisationnelles sont clairement définies, afin de toujours obtenir des résultats de grande qualité, tout en favorisant les responsabilités personnelles, reposant sur la gestion permanente du rendement.
- 6.4 **Habiliter** : Attirer, perfectionner et retenir les personnes de talent tout en renforçant la culture du milieu de travail et en planifiant la relève à tous les niveaux.
- 6.5 **Informier** : Veiller à ce que les employés aient accès en temps opportun aux renseignements essentiels pour bien faire leur travail, étayer leur processus décisionnel, et s'adapter aux conditions changeantes.
- 6.6 **Soutenir** : Promouvoir au sein de l'Agence une culture axée sur les personnes et fondée sur la réconciliation, la lutte contre le racisme, l'accessibilité, le soutien aux deux langues officielles, l'équité, la diversité et l'inclusion.

Regard vers l'avenir

Pour 2030, nous entrevoyons un avenir où les partenariats solides et durables établis par l'Agence rassemblent divers points de vue et permettent à plus de Canadiens que jamais auparavant, y compris les peuples autochtones, les jeunes, les scientifiques, les communautés et le secteur privé, de prendre des mesures significatives et décisives pour protéger, restaurer et utiliser de façon responsable l'eau douce au Canada.

Grâce à ces efforts de collaboration, des actions ont été identifiées d'ici à 2030 pour aider à restaurer les zones relevant des Initiatives relatives aux écosystèmes d'eau douce de l'Agence et les mettre sur la voie du rétablissement. Simultanément, la résilience des écosystèmes d'eau douce florissants du Canada a été renforcée afin de les protéger d'une multitude de pressions, de sorte qu'ils restent sains et continuent de soutenir un environnement propre ainsi que des secteurs économiques clés, tels que l'agriculture, l'énergie, le tourisme et la fabrication.

Par-dessus tout, d'ici à 2030, nous entrevoyons un avenir où l'engagement renouvelé à l'égard de l'amélioration de l'intendance de l'eau douce, d'un océan à l'autre, a permis d'établir les fondements nécessaires au maintien des écosystèmes d'eau douce essentiels au Canada et au maintien de notre bien-être social et économique pour les générations à venir, en plus de créer les conditions requises pour assurer un environnement florissant et l'avenir de l'eau pour l'ensemble de la population canadienne.



Glossaire



Veillez noter que ce glossaire est propre à la façon dont les termes sont utilisés dans ce plan stratégique et que ses définitions ne doivent pas être considérées comme applicables à d'autres documents ou activités du gouvernement du Canada.

Eau douce – Eau généralement présente sous la forme de cours d'eau, de lacs, d'eaux souterraines, de glace et de neige; ne comprend pas l'eau de mer et l'eau saumâtre. Référence : Gouvernement du Canada. (2013). *L'eau au Canada*. Consulté à l'adresse : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/eau-apercu/publications/eau-au-canada.html>

Gouvernance – Processus, institutions et acteurs qui participent à la prise de décisions concernant l'eau.

Systèmes de connaissances autochtones – En raison de la diversité des cultures, des traditions et des visions du monde autochtones, il n'existe pas de définition unique et universellement acceptée de la « connaissance autochtone ». Par conséquent, ce document ne prescrit pas de définition précise. En général, de nombreux membres des Premières Nations, Inuits et Métis expriment leur compréhension d'une manière qui reflète leurs histoires, leurs langues et leurs relations aux lieux qui leur sont propres, caractérisant ainsi leurs modes de connaissance comme étant holistiques, intergénérationnels, ancrés dans le territoire et essentiels au bien-être communautaire.

Partenaire – Gouvernement provincial ou territorial, organisation dirigeante autochtone représentant des détenteurs de droits, municipalités ou gouvernement d'un pays autre que le Canada (p. ex., les États-Unis). L'Agence entretient des relations de gouvernement à gouvernement avec ses partenaires et maintient ces relations au moyen de mécanismes de gouvernance bilatéraux et multilatéraux consacrés à cette fin.

Intervenant – Partie intéressée à l'extérieur du gouvernement du Canada et qui n'est pas un partenaire, notamment les organisations non gouvernementales, les établissements universitaires, les associations industrielles, les entreprises et le public. Cela comprend les organisations non gouvernementales, le milieu universitaire, les associations industrielles, les entreprises et la population. L'approche de l'Agence en matière de mobilisation des intervenants varie grandement en fonction de l'intervenant et des priorités de l'Agence.

Eaux transfrontalières :

- › **Eaux transfrontalières intérieures** – Plans d'eau, comme les lacs, les rivières et les aquifères, situés à l'intérieur des limites de deux ou de plusieurs corps dirigeants au Canada, comme une province ou un territoire.
- › **Eaux transfrontalières entre le Canada et les États-Unis** – Il s'agit des eaux le long desquelles s'étend une frontière internationale au sens du Traité des eaux limitrophes de 1909 et, aux fins du présent document, cette définition inclut également les eaux qui traversent la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis.

Gestion de l'eau – Approches opérationnelles utilisées pour assurer une répartition, une intendance et un débit adéquats de l'eau.

Qualité de l'eau – État physique, chimique ou biologique de l'eau; généralement évaluée par rapport à des critères normalisés liés à l'utilisation (p. ex., recommandations pour la protection de la vie aquatique, normes pour l'eau potable).

Sécurité de l'eau – Capacité d'une population à garantir un accès durable à des quantités d'eau suffisantes et à une eau de qualité acceptable pour assurer ses moyens de subsistance, son bien-être et son développement socio-économique, pour se protéger contre la pollution d'origine hydrique et les catastrophes liées à l'eau, et pour préserver les écosystèmes dans un climat de paix et de stabilité politique. Source : [La sécurité de l'eau et l'agenda mondial de l'eau | ONU-Eau](#)

Citations sur l'eau douce au Canada



Le Canada possède **7 %** de l'eau douce renouvelable du monde entier.

- › Environnement et Changement climatique Canada. (29 mai 2025). *Utilisation de l'eau au Canada*. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/utilisation-eau.html>
-

60 % de l'eau douce au Canada s'écoule vers le nord, alors que **85 %** de la population habite à moins de 300 kilomètres de la frontière canado-américaine.

- › Environnement et Changement climatique Canada (2021). *L'eau au Canada*. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/eau-apercu/publications/eau-au-canada.html>
-

L'eau représente **40 %** de la frontière entre le Canada et les États-Unis, avec **300** rivières et lacs le long de la frontière.

- › Affaires mondiales Canada (s.d.). *Loi du traité des eaux limitrophes internationales*, <https://www.international.gc.ca/transparency-transparence/water-treaty-act-loi-traite-eaux.aspx?lang=fra>
-

À la maison, les Canadiens utilisent en moyenne environ **220 litres d'eau** chacun par jour.

- › Statistique Canada (s. d.). Tableau 38-10-0271-01 : *Utilisation d'eau potable selon le secteur*. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3810027101&request_locale=fr
-

En 2021, **78 %** de l'eau pompée dans les rivières, les lacs et les nappes phréatiques du Canada l'était pour la production d'énergie thermique et à des fins manufacturières.

- › Environnement et Changement climatique Canada (s.d.). *Utilisation de l'eau au Canada*. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/utilisation-eau.html>
-

L'eau souterraine alimente en eau potable environ **un tiers** de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes et jusqu'à **80 %** de la population rurale.

- › Ressources naturelles Canada (s.d.). *Géosciences : eau souterraine et aquifères*. https://ressources-naturelles.canada.ca/science-donnees/science-recherche/geosciences-eau-souterraine-aquiferes?_gl=1*oshjql*_ga*OTgwNTM1MzkyLjE3NDg1MjA2ODY.*_ga_C2N57Y7DX5*czE3NzQ4MzEyODIkbzlxJGcwJHQxNzc0ODMxMjgyJGo2MCRsMCRoMA
-

Pour la période de 2021 à 2023, la qualité de l'eau dans les cours d'eau canadiens était excellente ou bonne dans **49 %** des sites suivis, satisfaisante dans **34 %** des sites et de douteuse à mauvaise dans **17 %** des sites. En moyenne, la qualité de l'eau est meilleure dans les régions moins peuplées ou moins aménagées.

- › Environnement et Changement climatique Canada (2025). *Qualité de l'eau des cours d'eau canadiens, indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement*. <https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/cesindicators/water-quality/2025/Water-quality-canadian-rivers-fr-2025.pdf>
-

En date de février 2026, **39 avis** à long terme concernant la qualité de l'eau potable étaient en vigueur dans 37 communautés des Premières Nations.

- › Services aux Autochtones Canada (s.d.). *Lever les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable*. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1506514143353/1533317130660>
-

Le Canada se classe au **28^e** rang sur 180 pays en matière de pratiques de gestion des eaux usées, selon l'Indice de performance environnementale 2024.

- › Yale Center for Environmental Law & Policy (2024). *Environmental Performance Index 2024*. <https://epi.yale.edu/downloads/2024-epi-report-20250106.pdf> (en anglais seulement)
-

Les Grands Lacs soutiennent près de **40 %** de l'activité économique du Canada.

- › Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario (s.d.). *Stratégie ontarienne pour les Grands Lacs : Deuxième rapport d'étape*. <https://www.ontario.ca/fr/page/strategie-ontarienne-pour-les-grands-lacs-deuxieme-rapport-detape>
-

72 % des Canadiens considèrent l'eau douce comme l'une des trois ressources naturelles les plus importantes du Canada, dont **46 %** qui la considèrent comme la plus importante.

- › Environnement et Changement climatique Canada (2021). *Qualité de l'eau des cours d'eau canadiens*. https://publications.gc.ca/collections/collection_2021/eccc/En4-447-1-2021-fra.pdf
-

L'hydroélectricité est la source de **60 %** de l'électricité au Canada.

- › Régie de l'énergie du Canada (s.d.) *Profil énergétique du Canada*. <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/profils-energetiques-provinces-territoires/canada.html>
-

Les inondations causent chaque année **2 milliards de dollars** en dommages structuraux aux propriétés résidentielles, ce qui en fait la catastrophe naturelle la plus fréquente et la plus coûteuse au Canada.

- › Banque du Canada (janvier 2024). *Risque d'inondation et crédit hypothécaire résidentiel*. https://www.banqueducanada.ca/2024/01/risque-dinondation-et-credit-hypothecaire-residentiel/?theme_mode=dark&_gl=1*a9wif2*_ga*NjYwMDIyMzY4LjE3NzQ4MzE2NDk.*_ga_D0WRRH3RZH*czE3NzQ4MzE2NDgkbzEkZzAkdDE3NzQ4MzE2NDgkajYwJGwwJGgw
-